

Procès-verbal

Mardi 23 février 2012 à 20h00

Luins, Salle Communale

La séance du Conseil Intercommunal du Conseil Régional du District de Nyon est ouverte à 20h10 par Monsieur Eric Hermann, Président. Il souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et à tous les délégués présents, ainsi qu'aux membres du CODIR et aux représentants de la presse.

1) Liste des présences

Suite à la distribution des cartons de vote, M. le Président annonce que 42 communes sont présentes, représentées par 58 délégué-e-s, ce qui donne un total de 98 voix.

Il informe que la commune de Signy-Avenex s'est excusée,

de même que M. D. Rossellat, membre du CODIR et MM. L. Scapozza, M. Bally, N. Kaltenrieder, D. Fleury, G. Odermatt et J.-C. Bédert.

Le quorum étant largement atteint, M. le Président annonce que l'assemblée peut délibérer valablement.

2) Approbation de l'ordre du jour

M. le Président informe les membres de l'assemblée que le CODIR aimerait faire intervenir une personne extérieure au Conseil Régional et à son organe délibérant, afin de présenter l'avancement du projet du Zoo de la Garenne.

Il propose de ce fait de modifier l'ordre du jour en ajoutant un point 4 concernant la présentation du futur Zoo de la Garenne par M. Perrin et demande qui accepte ce nouvel ordre du jour.

L'ordre du jour est **adopté à l'unanimité**.

3) Assermentation

Mme G. Genoud et M. D. Ganz écoutent le serment lu par M. le Président et promettent de le respecter. Ils sont applaudis par les membres du Conseil Intercommunal.

4) Présentation du futur parc du Zoo de la Garenne

M. le Président cède la parole à M. Perrin, Président de la Fondation, qui présente le projet du nouveau parc du Zoo de la Garenne. Celui-ci remercie, d'une part, le Conseil Régional et plus particulièrement MM. Ph. Paréaz et S. Beck, qui sont très actifs dans ce projet, et d'autre part, les

nombreuses communes qui ont répondu favorablement à la demande de soutien financier. M. Perrin passe à la présentation de ce projet d'envergure dont les membres du Conseil Intercommunal trouveront le document informatisé joint à ce procès-verbal.

5) Election de deux scrutateurs et d'un suppléant

M. le Président annonce que M. Delafoge a démissionné, suite à la réorganisation des dicastères au sein de sa commune. D'autre part, il informe que M. Grandjean, délégué du Conseil communal de la Ville de Gland, est à nouveau absent, sans s'être excusé. Il passe donc à l'élection des scrutateurs et remercie chaleureusement les deux suppléants, Mme V. Jeanrenaud et M. N. Walther, qui accepte de prendre cette charge. Ils sont élus par applaudissements. Un poste de suppléant étant vacant, c'est M. L. Henriod qui accepte de fonctionner. Il est également élu par acclamations.

6) Election d'un membre de la Commission de Gestion et des Finances

Suite à la démission de M. L. Visinand qui a quitté ses fonctions de Syndic de Bogis-Bossey, M. le Président informe qu'un nouveau membre doit être élu. Les communes de Terre-Sainte proposent M. P.-A. Schmidt, Syndic de Mies, qui accepte sous les applaudissements de l'assemblée.

7) Adoption du Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2011 à Tannay

M. le Président demande si un membre de l'assemblée désire effectuer un commentaire ou une correction au sujet de ce procès-verbal. La parole n'est pas demandée et il est passé au vote.

Le procès-verbal est adopté par 94 oui, 4 abstentions et aucun refus.
--

8) Communications du Bureau du Conseil Intercommunal

Le Bureau n'ayant pas reçu de courrier particulier, il est directement passé au point suivant.

9) Communications du Comité de Direction (CODIR)

M. le Président passe la parole à M. G. Cretegny, Président du CODIR. Ce dernier informe qu'il y aura une communication sur la communication, une autre sur le Plan d'investissement Régional (PIR), une concernant le dicastère du territoire et pour terminer, une courte présentation sur le projet d'agglomération.

M. T. Magnenat informe l'assemblée qu'une Newsletter, qui paraîtra quatre fois par année, a vu le jour et a été envoyée à toutes les communes membres et aux personnes qui s'étaient inscrites au préalable. Il annonce qu'il est d'ailleurs toujours possible de s'inscrire à ce nouveau moyen d'information par le biais du site internet du Conseil Régional. Il complète sa communication en précisant que cette newsletter a été créée dans une volonté de visibilité de ce qui se fait au Conseil Régional et ceci d'une manière très simple et concise, le développement des différents thèmes pouvant être retrouvé sur le site lui-même. D'autre part, M. Magnenat rappelle que quatre soirées concernant le PIR ont eu lieu dernièrement. Une séance a ensuite eu lieu avec les Préfets, puis un communiqué presse a été réalisé et une conférence de presse, le 15 février dernier, a clôt cette campagne d'information.

M. J.-N. Goël donne des précisions concernant le schéma directeur de Terre-Sainte, qui est achevé et actuellement en phase de signature auprès des communes. Il annonce que le 5 mars prochain, une séance d'information publique aura lieu au Théâtre de Terre-Sainte, aux Rojalets, à 20h00, à laquelle tout le monde peut assister.

M. Ph. Paréaz revient sur le Plan d'Investissement Régional (PIR) et informe que le préavis 12-12 a été préparé par un groupe de travail, qu'il a été validé par le CODIR et qu'il sera déposé durant la séance de ce jour. Il se plaît à rappeler que toutes les communes ont maintenant reçu leur propre fiche et qu'elles peuvent demander des compléments d'information à M. B. Penel ou à lui-même. Il

précise encore que Télé-Dôle SA a formellement sollicité le Conseil Régional pour l'aménagement des pistes et pour la reprise de sa dette LDER.

M. G. Cretegnny procède à la présentation en lien avec le projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Il rappelle le préavis présenté concernant le GLCT qui est le groupe de coopération transfrontalière et qui est le système de gouvernance. Cette année, il y aura un point extrêmement sensible avec la signature du projet d'agglomération No 2, qui permettra de mettre en place les différentes phases quadriennales concernant le financement des projets. M. G. Cretegnny présente à l'aide d'une projection, le périmètre politique, son organisation, les évolutions, les enjeux 2012, la charte, les mesures et les priorisations pour la Confédération. Les détails de cette intervention se trouvent dans la présentation jointe à ce procès-verbal.

10) Préavis N° 08-11 : Contribution de CHF 59'000.-- pour l'étude d'avant-projet de boulevard urbain et d'un masterplan à Eysins dans le cadre de la mise en œuvre de la RDU

M. le Président demande aux rapporteurs de la commission ad'hoc et de la commission de Gestion et des Finances de lire les conclusions de leur rapport.

M. Y. Ravenel lit les commentaires de la commissions ad'hoc et conclut par la proposition d'accepter ce préavis tel que présenté.

M. P.- A. Schmidt, lit les conclusions du rapport de la commission de Gestion et des Finances qui proposent également d'adopter ce préavis.

La parole n'étant pas demandée, il est passé au vote du préavis.

Le préavis N° 08-11, **est adopté à l'unanimité.**

11) Préavis N° 09-11 : Contribution de CHF 20'000.- pour l'étude d'avant-projet définitif de requalification de la RC1 de Mies à Founex

M. le Président demande aux rapporteurs de la commission ad'hoc et de la commission de Gestion et des Finances de lire les conclusions de leur rapport.

M. Uldry, en remplacement de M. M. Bally, propose, comme l'entier de la commission, d'accepter ce préavis et d'accorder les CHF 20'000.-- demandés.

M. Ch. Muller lit les conclusions du rapport de la commission de Gestion et des Finances qui propose d'accepter ce préavis tel que présenté.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président passe au vote.

Le préavis N° 09-11 **est adopté à l'unanimité**

12) Dépôt de préavis

M. G. Cretegnny, Président du CODIR, annonce que deux préavis seront déposés pour la prochaine séance.

No 10 - 2012 : Extension de vélos en libre service de Rolle à Coppet.

No 11 - 2012 : Plan d'Investissement Régional.

M. le Président passe à la nomination de la commission du préavis No 10-2012.

Sont nommés : MM. R. Lecoultré, G. Richard, K. Möhr, L. Henriod, C. Uldry. M. Lecoultré est 1^{er} nommé.

Pour le préavis No 11-2012, sont nommés : Mme D.-E. Christin et MM. D. Collaud, F. Deblüe, V. Babey, Y. Ravenel. M. Collaud est 1^{er} nommé.

13) Divers

Le Président n'a rien reçu par écrit et à l'avance. Il demande s'il y a des personnes qui souhaitent s'exprimer, mais aimerait tout d'abord remercier la commune de Luins pour son accueil et passe la parole à Mme M. Clerc. Cette dernière présente brièvement sa commune, en l'absence du Syndic, pris par ses activités électorales et invite les participants à cette soirée à partager, à la fin de la séance, le verre de l'amitié qui les attend dans la salle voisine.

M. P. Burnier, qui représente le district de Nyon au sein de l'ARC, réseau de soin de La Côte, se demande si le Conseil Régional pense se pencher sur ce sujet et sur le vieillissement de la population, d'une part, mais sur celui, d'autre part, du corps médical.

M. G. Cretegny rappelle que le Conseil Régional n'est pas là pour supplanter les organisations concernées et en place. S'il y avait, néanmoins, matière à se pencher sur certaines thématiques particulières, il invite les personnes concernées à approcher le CODIR qui pourrait alors étudier le sujet, dans une optique régionale et sans prendre la place des organisations désignées.

M. A. Nicolas informe sur l'arrivée de cinquante migrants à l'abri de protection civile de Begnins. Il revient sur le contenu de la séance d'information destinée à la population et rappelle que si ces personnes, qui sont avant tout des êtres humains, sont bien accueillies, tout le monde en ressortira grandi. Il encourage toutes les communes du district à accueillir des migrants.

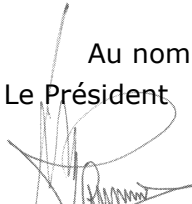
M. le Président confirme que le travail effectué dans la commune d'Arzier - Le Muids, depuis le printemps dernier, est très positif, autant pour les personnes accueillies, que pour les collaborateurs communaux et la population et que c'est une expérience très constructive et enrichissante.

M. le Président annonce que la prochaine séance aura lieu

le jeudi 26 avril 2012 à St-Cergue.

La séance est levée à 21h10.

Au nom du Conseil intercommunal

Le Président		Le Secrétaire
 Eric Hermann		 Andres Zähringer

Arzier - Le Muids, le 15 avril 2012